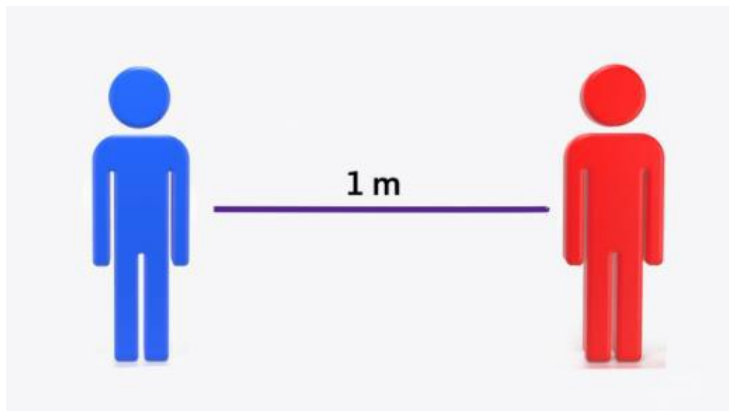


Protocole sanitaire :

Lecture du SNUipp FSU 53



5 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le maintien de la distanciation physique

L'application des gestes barrière

La limitation du brassage des élèves

L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels

L'information, la communication et la formation

Principes généraux

- **Lavage des mains** (essentiel à plusieurs moments de la journée, moments définis dans le protocole) page 6.
- **Port du masque** (l'éducation nationale fournira pour les personnels des masques catégorie 1, deux masques par jour). Le port du masque est obligatoire dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées : maternelle + élèves à besoins éducatifs particuliers + circulation dans la classe ou dans l'établissement + récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations. Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés, masque fourni par les parents.
- **Ventilation des salles et sanitaires**
- **Limiter le brassage des élèves**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériel** (protocole de nettoyage décrit plus bas)
- **Communication et informations aux familles** : les parents doivent être informés clairement des conditions d'ouverture des locaux, de leur rôle actif dans le respect des gestes barrières, de la surveillance de l'apparition de symptômes chez leurs enfants, du protocole prévu un cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un PE, de la procédure quand un cas sera avéré, des numéros de téléphones utiles, de l'interdiction de pénétrer dans l'école, des points d'accueil et sortie des élèves, des horaires à respecter, de l'organisation de la demi-pension.
- **Les PE et personnels** doivent être formés des gestes barrières, distanciation physique, port du masque... pour eux-mêmes et leurs élèves. Formation adaptée à l'âge des élèves.
- **Les élèves** : le jour de la rentrée ils doivent bénéficier d'une information pratique sur la distanciation sociale, les gestes barrières, le lavage des mains. Des kits seront fournis par l'éducation nationale. Chaque élève doit bénéficier de séance d'éducation à la santé, site « e-Bug ! » validé par le MEN.

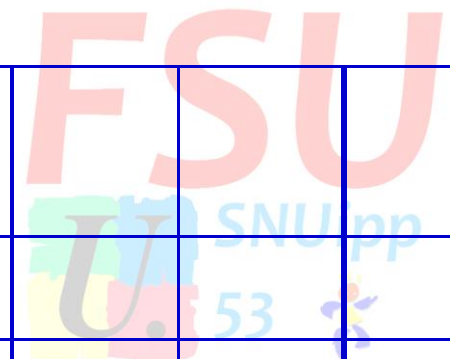
CAPACITE D'ACCUEIL

Il convient à chaque établissement d'évaluer sa capacité en fonction	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
<ul style="list-style-type: none"> • Des superficies disponibles des locaux et des espaces extérieurs • D'une étude de la disposition des salles de classe et autres lieux d'enseignement 				
Les éléments de dimensionnement				
<ul style="list-style-type: none"> • Une salle de classe de 50 m2 peut accueillir 15 élèves 				
La salle doit ventilée (naturellement ou mécaniquement)				
Facteurs décisionnels : Avant la réouverture, il revient aux collectivités territoriales et directeurs d'organiser la reprise dans le respect de mesures sanitaires et d'en vérifier son applicabilité avant l'accueil des élèves.	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger son schéma d'organisation • Rédiger et déployer son plan de communication • Définir et présenter les consignes sanitaires applicables aux personnels non enseignants. • Définir un protocole de nettoyage et en assurer la fréquence définie (nettoyage approfondie une fois par jour à minima) : • Dimensionner le nombre de produits, matériel et équipements nécessaires à l'application de la doctrine sanitaire : • Assurer le réapprovisionnement de ce matériel en fréquence et quantité adaptée • Définir les modalités pour la gestion de la demi-pension et prendre les dispositions nécessaires avec les différentes parties prenantes, y compris le prestataire si la restauration est sous-traitée. • Assurer la disposition matérielle des classes le cas échéant • Neutraliser les accès les installations et matériels qui ne peuvent faire l'objet d'un protocole de désinfection • Définir un plan de circulation et assurer la signalétique correspondante • Prévoir et mettre en œuvre les éléments matériels et de communication pour faire appliquer les règles d'entrée et de sortie des élèves 				

Fiche thématique : NETTOYAGE ET DESINFECTION

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Nettoyage AVANT la reprise (nettoyage habituel) : <ul style="list-style-type: none"> • Si l'école a été fermée pendant le confinement • Les pièces utilisées pendant le confinement → nettoyage selon le protocole « nettoyage approfondi » • Pour les locaux réquisitionnés ou mis à disposition → voir avec l'ARS • S'assurer que les protocoles habituels de nettoyage lors de la rentrée scolaire sont appliqués. • Purger les canalisations • Procéder à des analyses légionnelles pour les points à risque (douches) • Vider et assécher les éventuels réservoirs d'eau naturels 				

Nettoyage APRÈS la reprise : « nettoyage approfondi en 2 étapes » :				
ETAPE 1 : le nettoyage				
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage à l'aide d'un détergent usuel • Commencer par les zones les plus propres • Insister sur les points de contact 				
ETAPE 2 : la désinfection				
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un détergent virucide conforme à la norme EN14476. Possibilité de lingettes conformes à la norme EN14476 • Désinfecter les points de contact 				
Le nettoyage peut être combiné en utilisant un détergent-désinfectant conforme à la norme EN14476				
En l'absence de désinfectant virucide conforme à la norme, en dernier recours, utilisation d'une solution désinfectante à base de javel				
Fréquence :				
<ul style="list-style-type: none"> • Au mini une fois par jour pour tables, chaises et sol • Plusieurs fois par jour pour sanitaires, poignées de portes, fenêtres, points de contact, matériel utilisé et support pédagogique, aire de jeux. 				
En complément du traitement quotidien, si des élèves se succèdent dans des salles → nettoyage approfondi après chaque passage d'un groupe				
Actions complémentaires :				
<ul style="list-style-type: none"> • Vider tous les jours les poubelles équipées de sacs à ordures ménagères • Veiller à la présence en permanence de savon et essuie main • Aérer les locaux 				
Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement				
Prévention des risques pour les personnels :				
Utiliser les produits dans les modes opératoires prévus.				
Disposition spéciale école maternelle	-	-	-	-
Si un matériel doit être transféré à un autre élève → désinfection de l'objet				
Changer le linge dès que nécessaire				
Laver périodiquement le linge utilisé dans les dortoirs (couvertures, draps housse)				
Dispositions spécifiques « Élémentaire »				
Si un matériel doit être transféré à un autre élève → désinfection de l'objet				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible
		PE	Mairie	dans mon école
Veiller à définir un plan de nettoyage des locaux quotidien				
Salle de classe → veiller à un nettoyage approfondi				
S'assurer de la fréquence de nettoyage approfondi des espaces suivants : sanitaires, poignées de portes, fenêtres...				
Veiller à la réalisation d'un nettoyage approfondi des salles partagées entre plusieurs groupes après chaque passage				
Espace de restauration → veiller au nettoyage approfondi				
Veiller au respect des consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage				
Veiller au nettoyage approfondi d'un matériel, jouet qui est transféré à un autre élève				



Fiche thématique : DIMENSIONNEMENT ET ÉQUIPEMENT DES SANITAIRES

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
SANITAIRES : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter le nombre de personnes présentes au nombre maximum de sanitaires • Gérer les flux d'élèves • Urinoirs distants d'un mètre ou condamner un urinoir sur deux • Fenêtres ouvertes • Lavage des mains avant et après / superviser le lavage en fonction du personnel présent • S'assurer régulièrement du nettoyage et de la présence de savon, d'essuie main, de papier toilette... • Evacuation des poubelles une fois par jour 				
VESTIAIRES : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter le nombre de personnes • Neutraliser des places pour respecter un mètre de distanciation (porte-manteaux) • Etaler des plages horaires d'arrivée et de départ • Mettre une personne à l'entrée du vestiaire pour filtrer le nombre de personnes • Demander aux élèves de venir en tenue de sport • Ouvrir les fenêtres • Evacuation des poubelles chaque jour 				
SALLE DE DOUCHE : <ul style="list-style-type: none"> • Neutraliser ou limiter le nombre de personnes • Si douche collective, distanciation à respecter • Gérer les flux d'élèves • Ouverture des fenêtres • S'assurer du plan de nettoyage et désinfection 				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
S'assurer de la gestion des flux d'élèves vers les sanitaires/douches/vestiaires.				
Limiter le nombre de personnes				
S'assurer de la bonne aération				
S'assurer de la mise en place de consigne d'utilisation de ces locaux				
S'assurer du nettoyage quotidien				
S'assurer de la désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées				

Fiche thématique : ACCUEIL DES ÉLÈVES

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Placer un ou plusieurs accueillants aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux.				
Port du masque pour l'accueillant et solution hydroalcoolique à sa disposition				
Identifier les flux d'entrée et de sortie en les dissociant ou définir un sens prioritaire de passage				
Circulation : maintenir la distanciation sociale (panneaux, marquages...)				
Entrées et sorties : multiplier les accès				
Mettre en place des signalétiques claires et compréhensibles				
Maintenir les portes d'entrée ouvertes pendant l'accueil pour limiter les points de contact				
Mettre en place des arrivées échelonnées				
Faire respecter les horaires mis en place par les familles				
Interdire l'entrée dans l'école des personnes extérieures à l'école (parents, taxi...)				
Accueil des élèves :	Possible	dans mon école		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Lavage des mains ou gel sous surveillance d'un adulte				
Accès direct à la classe après le lavage des mains				
Informers régulièrement les familles de la situation de l'école (nb élèves, conditions sanitaires et d'encadrement...)				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Cohérence des plannings entre accueillants et accompagnants				
Vérifier chaque jour la présence de : savon, essuie main jetable, gel AVANT l'arrivée des élèves				
Vérifier les signalétiques entrée / sortie / sens de déplacement chaque jour AVANT l'arrivée des élèves				
Ouvrir et laisser ouverts les portes et portails AVANT l'arrivée des élèves				
Veiller à la cohérence des emplois du temps pour permettre une arrivée échelonnée des élèves				

Fiche thématique : SALLES DE CLASSE

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
<p><u>L'aménagement de la classe doit permettre la distanciation physique d'au moins 1m</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer le mobilier de manière à respecter la distanciation physique • Définir les modalités d'occupation de la salle de classe en fonction du nombre d'élèves • Un mètre entre chaque table et le bureau du PE • Pas de tables en vis-à-vis • Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaires • Eloigner les tables des portes (distanciation physique lors de l'entrée en classe) • Limiter les déplacements en classe 				
<p>Limiter les croisements dans la classe (sens de circulation matérialisé au sol)</p>				
<p>Port du masque dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées (élèves à besoins éducatifs particuliers / circulation au sein de la classe)</p>				
<p><u>Aération des salles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant l'arrivée des élèves et pendant 15 min • Pendant les récréations • Pendant la pause méridienne • En fin de journée 				
<p>Disposition spéciale école maternelle</p> <p>Aménager les salles de sieste pour respecter les règles de distanciation et sanitaires</p>				
<p>Port du masque en permanence par tous les personnels</p>				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
<p><u>Avant l'entrée en classe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aérer les salles de classe • Vérifier le bon aménagement de la salle • Vérifier la neutralisation des bibliothèques et armoires • Ouvrir les portes • Guider le groupe pour respecter la distanciation sociale 				
<p><u>Pendant la classe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique • Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels • Veiller à la désinfection préalable des matériels pédagogiques ou à leur isolement à l'air libre pendant plusieurs jours 				

A la fin de la classe :				
•Ouvrir les portes				
•Veiller à ce que les couloirs soient libres				
•Guider le groupe				
•Ouvrir les fenêtres				
Disposition spéciale école maternelle				
•Vérifier le bon aménagement de la salle de sieste dans le respect de la distanciation physique.				

Fiche thématique : GESTION DES CIRCULATIONS

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Etablir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation				
•Privilégier le sens unique de circulation.				
•A défaut, définir un sens de circulation prioritaire.				
•Limiter les croisements, définir des zones d'attente adaptées au respect de la distanciation physique.				
•Prévoir une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert,...).				
Les portes doivent restées ouvertes (pour éviter les contacts), sauf portes coupe-feu				
Les portes des classes ouvertes avant l'arrivée des élèves				
Privilégier une entrée en classe par plusieurs accès				
Assurer la distanciation dans tous les contextes				
Port du masque par les adultes				
Décaler les horaires de pause pour limiter le brassage				
Lister les intervenants extérieurs et leur fournir les consignes				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
Vérifier que :		PE	Mairie	
Vérifier que la signalétique liée à la circulation est en place.				
Vérifier que les portes sont ouvertes dans la mesure du possible.				
Veiller au respect des consignes de circulation et règles de distanciation dans les couloirs.				
Veiller à la cohérence du planning des pauses par classe.				
Veiller au port du masque par les adultes				
S'assurer de la transmission des consignes aux intervenants extérieurs.				

Fiche thématique : GESTION DE LA DEMI-PENSION

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Si cantine : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter au maximum les files d'attente et les croisements de groupes d'élèves respect des mesures physiques de distanciation • Gestion des matériels collectifs adaptée pour limiter les contacts. 				
Si impossible cantine : salle de classe <ul style="list-style-type: none"> • Respect des prescriptions précédentes • Surveillance d'un adulte • Plateaux ou de paniers repas • Respect des règles d'hygiène et du respect de la chaîne du froid 				
Lavage des mains avant et après le repas				
En cas d'assistance aux élèves, les personnels portent un masque, se lavent les mains entre chaque contact				
Nettoyer les tables, les chaises après les repas selon la méthode définie plus haut				
Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts				
Adapter la distribution des repas et des couverts pour limiter les contacts				
Proscrire l'utilisation de micro-ondes collectifs.				
Aérer le local avant et après les temps de restauration				
Déchets dans des poubelles équipées de sacs et les poubelles sont vidées quotidiennement	-	-	-	-
Rappeler oralement les mesures barrières au début de chaque repas : pas de partage de nourriture, eau, couverts...				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Avant la réouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Organiser la demi-pension de façon à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation 				
Pendant les repas : <ul style="list-style-type: none"> • Veiller au lavage des mains avant et après les repas 				
Après le repas : <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du nettoyage approfondi du matériel et des équipements communs (tables, chaises...) avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur • S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidiennement. 				

Fiche thématique : RÉCRÉATIONS

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
<u>Éviter les croisements de classes et d'élèves</u>				
<ul style="list-style-type: none"> • Echelonner les temps de récréations • Éviter les regroupements de niveaux différents • Adapter et réduire les temps de récréation • Organiser des plannings de récréation • Faire sortir et entrer les élèves en respectant les règles de distanciation • Organiser les départs et retours en classe par groupes adaptés (meilleure maîtrise de la distanciation) 				
Adapter la surveillance des récréations en fonction de l'effectif présent				
Port du masque pour les adultes				
Veiller au respect des gestes barrières et distances de sécurité				
Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets				
Neutraliser les jeux et installations d'extérieurs ou assurer une désinfection régulière adaptée.				
Proscrire les jouets collectifs ou assurer une désinfection après chaque manipulation.				
Proposer des jeux qui respectent les gestes barrière et la distanciation physique				
Si besoin (météo) organiser des récréations en intérieur (éviter les préaux) → ventiler avant et après				
Organiser le lavage des mains avant et après la récréation				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
<u>Avant la récréation :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence des plannings • S'assurer que les couloirs sont libres • Neutralisation des jeux et installations extérieures (toboggans) 				
<u>Pendant la récréation :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque pour les PE • Respect des gestes barrières et distanciation sociale • Absence d'échange de jeux personnels 				
<u>A la fin de la récréation :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de croisements avec d'autres élèves • Laver les mains 				

Fiche thématique : ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
ACTIVITÉS SPORTIVES : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité 5 m marche rapide 10 m course • Tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel et les élèves • Proscrire les jeux de ballon et les jeux de contact • Proscrire l'utilisation de matériel sportif collectif ou désinfection régulière adaptée • Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique 				
ACTIVITÉS CULTURELLES ET MANUELLES : <ul style="list-style-type: none"> • Matériel individuel à privilégier ou désinfection régulière si matériel collectif • Matériel individuel et personnel pas de prêt collectif • Adapter le fonctionnement des bibliothèques collectives • Privilégier les lectures par le PE • Privilégier les découvertes et la culture au travers de moyen audio-visuel • Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher 				
Disposition spéciale école maternelle	-	-	-	-
HABILLAGE / DÉSHABILLAGE : <ul style="list-style-type: none"> • Demander des tenues pour que les élèves soient autonomes 				
ACTIVITÉS SPORTIVES : <ul style="list-style-type: none"> • Tenues simples 				
ACTIVITÉS CULTURELLES ET MANUELLES : <ul style="list-style-type: none"> • Retirer les jeux qui peuvent être manipulés (poupées, dinettes, jeux de construction, ...) • Attribuer des boîtes de matériel individuel : pots avec feutres, stylos, ciseaux... 				
Dispositions spécifiques « Élémentaire »				
ACTIVITÉS SPORTIVES : <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de sport dès le matin pour éviter de se changer 				
ACTIVITÉS CULTURELLES ET MANUELLES : <ul style="list-style-type: none"> • Retirer les jeux qui peuvent être manipulés 				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
ACTIVITÉS SPORTIVES : <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la distanciation 				
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'absence de points de contacts 				
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller que l'accès aux ballons ou matériel ne soit pas accessible 				
ACTIVITÉS CULTURELLES : <ul style="list-style-type: none"> • Pas de matériel et outils collectifs 				

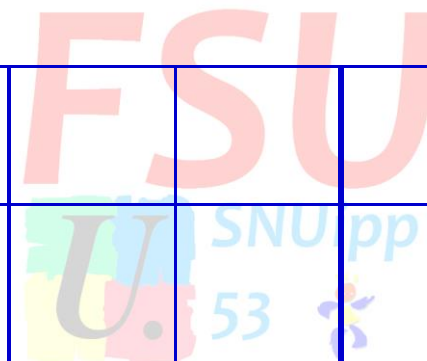
Fiche thématique : ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES MUSIQUE, ARTS

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Avant la réouverture une réflexion spécifique doit être menée → distanciation physique				
Limiter au strict nécessaire l'utilisation du matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves				
Privilégier les démonstrations, les vidéos				
Si utilisation de matériel mutualisé <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des activités individuelles pour éviter les échanges de matériel • S'assurer du nettoyage et de la désinfection du matériel 				
Nettoyage quotidien + nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.				
Points de contrôle, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
En début de journée :				
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du nettoyage approfondi des sols, tables, chaises... S'assurer du nettoyage approfondi du matériel 				
Au cours de la journée :				
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au nettoyage approfondi du matériel, jeux, jouets... 				
Fin de journée :				
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au nettoyage approfondi du matériel, jeux, jouets... avant rangement 				

Fiche thématique : PERSONNELS

Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
Mettre à disposition des masques pour les enseignants et personnels				
Appliquer les gestes barrière				
Maintenir la distance d'au moins 1 mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton				
Le port des gants doit être évité sauf pour le personnel médical et celui assurant le nettoyage				
Prendre connaissance des consignes propres à l'école				
Éviter le matériel partagé par plusieurs personnes pendant le travail ou modalités de désinfection adaptées				
Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent (stylos compris)				
Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement				
Échelonner les horaires de présence, parties communes ou repas, limiter le nombre de personnes présentes				
Limiter l'accès aux espaces communs respect des règles de distanciation physique				
Le jour de la rentrée, réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en oeuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves				
Rappeler très régulièrement les consignes				
Mettre en place des protocoles de nettoyage individuel : poste de travail, clavier, souris, outils de travail avant rangement, etc				
Identifier la pièce dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 et la munir de masques, et point de lavage des mains				
<p>Personnel d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier une séparation physique entre le personnel d'accueil et les visiteurs. • Lorsqu'il y a une loge d'accueil, respecter la distanciation physique à l'intérieur du local. 				
<p>Cuisinier, agent de restauration, chef de cuisine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les gestes barrière. • Rappeler que toute personne symptomatique ne doit pas se rendre sur son lieu de travail. • Attention particulière au nettoyage/désinfection de tout ce qui est en contact avec la nourriture • Limiter le nombre de personnes en cuisine en plonge prévoir le port du masque • Attribuer dans la mesure du possible des outils de travail individuels à chaque cuisinier • Si nettoyage externalisé, prévoir une poubelle pour vêtements de travail sales, sinon prévoir un contenant à usage unique par agent pour le transport de ses vêtements sales. • Prévoir des vêtements de travail à usage unique ou un changement à chaque prise de poste ou mettre à disposition une sur-blouse à usage unique ou adapter la fréquence de nettoyage et de changement de vêtements du personnel. • Prévoir une zone de stockage des sacs hermétiques de vêtements sales et de retour des vêtements propres. 				
<p>Agent technique de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préconiser un outillage individuel. • Éviter le partage des outils et privilégier l'affectation individuelle des caisses à outils ou les nettoyer avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés. • Éloigner les autres personnes à plus d'un mètre. • Nettoyer le poste de travail par le technicien en début et fin de service / produits désinfectants adaptés. 				

<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des solutions hydroalcooliques ou un point d'eau avec savon, lingettes/produits désinfectants adaptés afin d'assurer un lavage de mains régulier. • Rappeler les règles de lavage des mains, et ceci même si des gants sont portés. • Réévaluer les risques pour toute intervention de maintenance présentant des risques de contamination. 				
<p>Personnel extérieur à l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à proximité de l'accueil du gel hydroalcoolique afin que le personnel extérieur puisse se désinfecter les mains après l'ouverture/fermeture des portes ou manipulation d'objet. • Rappeler les consignes générales (affiche ou remise d'une fiche consignes). • Les professionnels médico-sociaux ou libéraux doivent impérativement être équipés de masques pour eux et pour les élèves auprès desquels ils interviennent, de gel hydro-alcoolique pour se laver les mains et celles de l'élève avant et après intervention et de lingettes désinfectantes pour nettoyer les surfaces partagées, systématiquement en fin de séance. 				
<p>Livraison (personnel extérieur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la remise et la signature des documents de transport sans contact entre les personnes. • Pour les livraisons dans l'établissement, colis devant l'accueil, méthodes alternatives sans recueillir la signature du destinataire. • Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque COVID-19. 				
<p>Locaux pour le personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de réunion <ul style="list-style-type: none"> • Sièges distants d'au moins 1 mètre • Nettoyer avant et après, ne pas laisser d'objet • Aérer 10 minutes toutes les heures • Bloquer les portes en position ouverte • Mettre à disposition du gel hydroalcoolique 				
<ul style="list-style-type: none"> • Bureau <ul style="list-style-type: none"> • Aérer les espaces de travail plusieurs fois par jour ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation. • En bureaux partagés, ne pas se placer en face à face et respecter la distanciation physique. • Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif (imprimantes, photocopieurs ...). 				
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des parents <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la communication à distance • Privilégier l'accueil des familles en extérieur 				



PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève : Conduite à tenir :	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
• Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmierie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.				
• Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.				
• Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.				
• Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes				
• Poursuite stricte des mesures barrières				
En cas de test positif :	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
• Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.				
• La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.				
• Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.				
• Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.				
• Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.				
• Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.				
En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte, Conduite à tenir :	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
• Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière.				
• Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.				
• Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.				
• Poursuite stricte des gestes barrière.				

En cas de test positif	Possible	dans mon école par		Impossible dans mon école
		PE	Mairie	
• Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.				
• La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.				
• Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.				
• Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.				
• Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.				
• Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.				